

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques (SMBV Arques) est une collectivité gémapienne qui agit depuis 20 ans pour la protection de l'environnement, des biens et des personnes. Le territoire de compétence du SMBV Arques s'étend sur 118 communes, sur un territoire de 1050 km² (dont 70% agricole) comprenant 100 000 habitants. Il se situe au nord-est de la Seine Maritime, au sud de Dieppe.

Le syndicat a notamment pour mission de prévenir et protéger les enjeux humains contre les inondations (ruissellement, crue, submersion), de protéger et restaurer les milieux aquatiques, d'intégrer les problématiques issues du grand cycle de l'eau dans l'aménagement du territoire (urbanisme, développement agricole, gestion des ruissellements et lutte contre l'érosion des sols, protection de la ressource en eau) et de sensibiliser les acteurs de son territoire pour une gestion équilibrée et pérenne du grand cycle de l'Eau dans la limite des compétences transférées par ses membres.

CONTEXTE DU POSTE A POURVOIR

Le SMBV Arques cherche un(e) chargé(e) de mission agricole et environnement dans le cadre du remplacement d'un agent ayant changé de poste en interne.

Le présent poste est à pourvoir à partir du 1^{er} octobre 2025. Il est ouvert aux fonctionnaires ainsi qu'au contractuels, dans le cadre d'un CDD de 3 ans renouvelable.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Le/la chargé(e) de mission « agricole et environnement » travaillera au contact des administrés, des exploitants agricoles, des élus et des financeurs. Il/elle assurera ses missions sous l'autorité du directeur et de la coordinatrice technique. Il/elle travaillera au sein d'une cellule agricole aux côtés de deux autres chargé(e)s de mission agricole et environnement.

Le/la chargé(e) de mission « agricole et environnement » sera amené quotidiennement à assurer les missions principales décrites dans un premier temps ci-dessous. Il/elle pourra ponctuellement être en appui de ses collègues sur les missions annexes décrites dans un second temps.

❖ Missions et activités principales :

Programme de restauration et création de mares :

Depuis 2013, le SMBV Arques porte et anime un programme de création / restauration de mares privées et communales sur son territoire. Ce programme permet l'accompagnement technique, administratif et financier de porteurs de projets.

Le/la chargé(e) de mission devra :

- Répondre à des sollicitations et assurer un conseil technique, administratif et réglementaire,
- Réaliser les rendez-vous avec les porteurs de projet et visiter les sites concernés,
- Effectuer un diagnostic hydraulique et écologique (inventaires faune et flore) de mares,

- Rédiger des rendus techniques et des conventions de mandat avec les propriétaires,
- Rédiger les dossiers de demande de subventions,
- Rédiger des dossiers de demande d'autorisation,
- Échanger avec les entreprises réalisant les travaux (planification, devis, bons de commandes, etc.),
- Réaliser des DT (Déclaration de Travaux),
- Organiser et suivre la réalisation des travaux et établir les procès-verbaux de réception,
- Saisir les aménagements dans les bases de données (excel) et sur le SIG,
- Suivre la facturation et demandes de solde de participation des particuliers auprès du service comptable),
- Rédiger la demande de solde de la subvention,
- Rédiger le rapport d'activité annuel lié au financement de cette mission en lien avec la coordinatrice du pôle ;

Avis sur demande de destruction de prairies :

Depuis 2014 (arrêté préfectoral du 31 décembre 2014 et arrêté modificatif du 1er décembre 2015), les exploitants agricoles souhaitant détruire des prairies permanentes et temporaires ont l'obligation de demander un avis technique au SMBV Arques

Le/la chargé(e) de mission devra :

- Réceptionner les demandes de destruction de prairies et des informations nécessaires,
- Prendre contact et rencontrer les demandeurs pour analyser les contextes des demandes et les territoires (visites de terrain),
- Réaliser des diagnostics des risques ruissellement/érosion tenant compte des volets réglementaires existants (directive nitrates, Natura 2000, zones humides, ...),
- Rédiger les avis et éventuellement prescrire des mesures compensatoires,
- Échanger avec les demandeurs et les services de l'Etat (DDTM),
- Renseigner les fichiers de compilation de données (Excel, SIG) ;

Politique de lutte contre les ruissellements et l'érosion des sols & Prévention des inondations :

La prévention des inondations et la lutte contre les ruissellements agricoles et l'érosion de sols font parties des missions principales et originelles du SMBV Arques.

Le/la chargé(e) de mission devra, en lien avec le directeur de la structure et la coordinatrice technique :

- Réaliser de constats de terrain, analyser des situations, évaluer de risques, rédiger des comptes rendus de ces investigations,
- Proposer les travaux dits d'hydraulique douce nécessaires à résoudre les désordres et/ou proposer des modifications de pratiques agricoles à mettre en œuvre pour atténuer les dysfonctionnements hydrauliques rencontrés,
- Conduire des négociations avec les propriétaires et exploitants,
- Animer des réunions de concertation agricoles,
- Rédiger des dossiers de demande de subvention,
- Mettre en œuvre et suivre des travaux (rédaction de conventions de mandat, établissement de bons de commande, réalisation de DT/DICT, échanges avec l'entreprise, établissement de procès-verbaux de réception, saisie des aménagements dans les bases de données et sur le SIG, facturation, etc.) ;

❖ Missions et activités annexes :

Programme de plantation de haies :

Le SMBV Arques porte et anime un programme de plantation de haies sur son territoire. Ce programme permet l'accompagnement technique, administratif et financier de porteurs de projet (particuliers, exploitants agricoles et collectivités). Cette mission est portée par une autre chargée de mission mais le candidat pourra être sollicité en appui.

Le/la chargé(e) de mission devra :

- Rencontrer les porteurs de projet et visiter les éventuels sites de plantation,
- Évaluer l'éligibilité des projets au regard des modalités fixées dans le programme,
- Préciser et chiffrer les projets de plantation via la rédaction de fiches récapitulatives préétablies,
- Rédiger les conventions de mandat avec les porteurs de projet,
- Réaliser les DT/DICT et prendre contact avec les gestionnaires de réseaux si nécessaire,
- Établir et envoyer les bons de commandes au(x) entreprise(s),
- Suivre les livraisons/retraits de matériaux et la réalisation des plantations,
- Valider les chantiers réalisés et établir les procès-verbaux de réception des travaux,
- Saisir les aménagements réalisés dans les bases de données (excel) et sur le SIG (Qgis),
- Valider les facturations présentées et préparer les demandes de solde de participation,
- Rédiger la demande de solde de la subvention globale ;

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) :

Dans la continuité des campagnes de 2016, 2017-2018, 2021-2022 puis 2023-2025, le SMBV Arques envisage de poursuivre le portage d'un « Projet Agro-Environnemental et Climatique » (PAEC) et l'animation des MAEC sur les campagnes 2026-2027 afin de permettre aux exploitants agricoles de contractualiser.

Cette mission est portée par une autre chargée de mission mais le candidat pourra être sollicité en appui.

Le/la chargé(e) de mission devra :

- Prendre contact avec les agriculteurs du territoire,
- Réaliser des rendez-vous sur l'exploitation et/ou la (ou les) parcelle(s) concernée(s),
- Définir de l'éligibilité de l'exploitant aux mesures MAEC définies dans le PAEC,
- Réaliser les diagnostics et définir les montants d'aides possibles,
- Monter les dossiers et assurer le suivi administratif et technique des mesures contractualisées,
- Saisir dans la base de données,
- Échanger avec les partenaires opérationnels (DRAAF : bilan annuel, fiche de liaisons, ...) ;

Approche agronomique :

Les pratiques agricoles ont un impact sur les ruissellements et l'érosion des sols. L'approche agronomique vise à rencontrer et à échanger avec les acteurs du territoire, et plus spécifiquement les exploitants agricoles, pour définir les leviers mobilisables pour réduire ces effets en promouvant des pratiques moins impactantes.

Le/la chargé(e) de mission devra :

- Prendre connaissance des dysfonctionnements d'un secteur donné,
- Établir un diagnostic,
- Mettre en place des réunions partagées, des discussions, des rendez-vous sur le terrain et de partage de connaissances,
- Proposer des actions visant à améliorer les pratiques dans l'objectif de limiter des ruissellements et de l'érosion,
- Assurer un suivi administratif des dossiers ;

❖ Les missions générales d'animation :

Certaines des missions portées par le (ou la) chargé(e) de mission sont transversales :

- Elaborer des bilans d'activité et assurer le reporting des opérations menées sur le terrain,
- Conseiller et appuyer techniquement et administrativement les administrés, notamment les agriculteurs, dans la limite des compétences du SMBV Arques,
- Participer à la conception de supports de communication (plaquettes, articles, panneaux, diaporamas, reportage...) sur les programmes menés en lien avec la chargée de communication,
- Participer à des actions de communication portées par la structure (communication, sensibilisation, pédagogie...) notamment à des animations publiques et intervention auprès de scolaires en classe ou sur le terrain,

- Assurer une veille et un suivi de l'évolution du territoire et notamment de l'occupation de sols,
- Participer à la définition des orientations stratégiques de la collectivité sur la thématique agricole, notamment via la commission agricole, et à l'élaboration des budgets afférents en lien avec la direction et la secrétaire-comptable du syndicat.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Niveau BAC +2 minimum en filière environnement avec expériences souhaitées en matière de suivi de travaux et de relationnel avec le monde agricole ;
- Les connaissances/compétences nécessaires à la prise de poste :
 - Connaissances de base sur le grand cycle de l'eau et le fonctionnement hydraulique d'un bassin versant,
 - Connaissance des pratiques agronomiques et des aménagements permettant de limiter les dysfonctionnements (érosion, ruissellement),
 - Connaissances naturalistes (flore, amphibiens, voire odonates) de base, notamment sur les mares et milieux humides,
 - Compétences techniques dans le suivi de travaux,
 - Connaissances de la réglementation liée aux activités agricoles (code de l'Environnement, code rural) et à l'eau,
 - Connaissances du milieu agricole et des acteurs du domaine agricole, de leur rôle,
 - Bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse,
 - Bonne capacité à la concertation et au dialogue,
 - Bonne capacité à conduire et animer des réunions, à s'exprimer en public,
 - Qualités personnelles : rigueur, sens de l'organisation, capacité d'adaptation, sens de l'écoute, esprit d'équipe,
 - Bonne pratique des outils informatiques : traitement de texte, tableur, ...
 - Bonne pratique des logiciels de bureautique (traitement de texte, tableur, etc.) et de Système d'Information Géographique (SIG) tel que QGIS,
 - Être titulaire du permis B (les déplacements sont indispensables sur ce poste, des véhicules de service sont disponibles),
- Les connaissances/compétences présentant un avantage pour le poste :
 - Être titulaire d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR),
 - Capacité à réaliser un diagnostic territorial simplifié sur les risques de ruissellement et d'érosion liés à un bassin versant agricole,
 - Capacité à exploiter, renseigner et développer des bases de données et SIG,
 - Capacité à prendre des initiatives, à être force de proposition,
 - Connaissances de base en agronomie,
 - Connaissances sur le fonctionnement des collectivités territoriales et autres services publics,
 - Connaissances de base sur le fonctionnement et la mise en œuvre des marchés publics.

CADRE STATUTAIRE ET CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Filière : Technique
- Catégorie : B
- Cadre d'emploi : Techniciens territoriaux
- Temps de travail : Temps plein
- Expérience requise : 1 an minimum

- Rémunération : Régime statutaire + indemnités en fonction de l'expérience et de l'ancienneté sur des postes similaires (*salaire minimum de 1900 € net/mois avec 1 an d'ancienneté*)
- Avantages : Tickets restaurant, prestations d'action sociale (CNAS), temps de travail adaptable, télétravail (1 à 2 jours/semaine)
- Remarque : Possibilité de travailler exceptionnellement le week-end dans le cadre de manifestations spécifiques, dans la limite de 2 week-end/an

Poste à temps complet à pourvoir, si possible, pour le 1er octobre 2025 et d'une durée de 3 ans (renouvelable).

Poste ouvert à un profil fonctionnaire ou contractuel.

RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE DU POSTE ET DÉPLACEMENTS

Le poste est basé au siège :

SMBV Arques – 7, rue du Général Leclerc – 76270 NEUFCHÂTEL-EN-BRAY (Seine-Maritime)

Déplacements fréquents sur le périmètre d'intervention du SMBV Arques avec véhicule de service.

CANDIDATURE

A qui l'adresser :

Les candidatures doivent au minimum comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un CV.

Elles sont à adresser à : Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques.

Par voie électronique à l'adresse mail : infos@bvarques.fr.

Réponses :

Date limite de dépôt des candidatures : 14 septembre 2025.

Date des entretiens (*format à définir*) : entre le 22 et le 26 septembre 2025.

Un premier entretien aura lieu avec des agents de la cellule agricole et la direction.

Un second entretien pourra avoir lieu en présence du Président.

Renseignements complémentaires sur le poste auprès de :

Par voie électronique à l'adresse mail : infos@bvarques.fr.

Ou par téléphone au :

- 02.35.17.55.32 pour joindre M. THULLIEZ Loïc, Directeur du SMBV Arques ;
- 06.89.73.75.65 pour joindre Mme RENEL Fanny, Coordinatrice technique du pôle agricole.

Plus d'informations sur le site internet : <https://www.bvarques.fr/sidebar/stage-emplois/>